

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Isabelle Mallet Dignard	Numéro de permis 2014607	Date d'inspection Le 05 octobre 2023	
Nom de l'établissement Les P'tits Coeurs à Mamie		Numéro de téléphone (506) 395-9840	
Adresse 77 chemin Paulin Rivière-À-La-Truite NB E1X 3L5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	13 oct. 2023	
Commentaires : Discussion avec l'exploitante 2 nousissons sur 3 ont des anciens profils.			

Commentaires généraux
<p>Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - À la suite de la vérification de plus de 3 dossiers des enfants, 2 documents demandent à être complétés. J'ai remis le profil et consentement plus récent afin que les informations soient complètes. - Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 3 dossiers sur 3. - Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche. <p>Pendant la surveillance du changement de couches, quelque point est vérifié en autre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'affichage, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable; - Vérification que chaque enfant appartient un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant. <p>Pendant ma visite les enfants sont en jeu libre par la suite elles ont été à la collation avant d'aller jouer à l'extérieur.</p>

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 octobre 2023

Date

original signé par
Isabelle Mallet-Dignard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 octobre 2023

Date